

RÈGLEMENTS HTF | 2020

Tous les participants, directeurs d'école et chorégraphes doivent suivre les règlements HTF afin d'être admis dans la compétition. Toute routine ne respectant pas les règlements sera sujette à une ou plusieurs pénalités. **Pour toute question, communiquer avec nous au info@hitthefloor.ca**

CLASSIFICATION

- 1.1 Tous les participants/danseurs à HTF doivent s'enregistrer sous la classification appropriée.
 - 1.1.1 HTF pourra procéder à une vérification aléatoire de l'âge des danseurs lors de l'événement.
- 1.2 Après le 15 janvier 2020, tout changement dans le dossier d'inscription causant une modification de classification d'une routine entraînera des frais de 25 \$ par routine (par occurrence).
- 1.3 Dès le début des compétitions, toute routine qui n'est pas classée dans la bonne catégorie (style, niveau, âge ou type de routine) verra son pointage comparé, à l'interne, à ceux de la catégorie adéquate. La routine ne pourra pas être sélectionnée comme Hit of the Day et ne sera pas mentionnée lors de la remise de prix. Les danseurs recevront toutefois les notes et commentaires des juges et pourront être admissibles aux bourses Overall. Les médailles/trophées/rubans pourront être réclamés à la table des directeurs. Cela n'affectera pas le classement original.
- 1.4 HTF se réserve le droit de combiner les catégories d'âge et de groupe selon le nombre d'entrées dans la compétition.

TEMPS LIMITE / DURÉE DE LA PRESTATION

- 2.1 La musique et/ou la prestation ne doivent pas excéder de plus de 5 secondes la durée allouée.
Limite de temps par catégorie :
 - Solo (1 danseur) 3 minutes
 - Duo-Trio (2 ou 3 danseurs) 3 minutes
 - Small Group (4 à 9 danseurs) 4 minutes
 - Large Group (10 à 15 danseurs) 4 minutes
 - Production (16 danseurs et +) 8 minutes
- 2.2 Si la musique et/ou la prestation excèdent de plus de 1 minute la durée allouée par catégorie, HTF arrêtera la musique.
- 2.3 Il n'y a pas de minimum de durée pour la musique et/ou la prestation.

MUSIQUE

- 3.1 Veuillez télécharger votre musique sur le compte en ligne de votre école dans l'onglet « Musique » avant les dates suivantes:
Gatineau | 16 mars à 17h00
Toronto | 13 avril à 17h00
Lévis | 11 mai à 17h00
- 3.2 Chaque musique qui n'est pas téléchargée avant la date limite entraînera des frais de 25 \$ par routine. Les frais devront être acquittés avant le passage de la routine lors de la compétition.
- 3.3 Nous vous demandons de conserver une clé USB contenant toutes les musiques de votre école en votre possession lors de l'événement.



3.4 HTF n'acceptera aucune demande concernant le volume de votre musique.

3.5 La musique ne doit pas contenir du langage inapproprié, obscène ou offensif.

Dans le doute, veuillez contacter HTF : info@hitthefloor.ca

ACCESSOIRES ET COSTUMES

4.1 Les accessoires qui ne laissent pas de résidus sur la scène sont tolérés.

4.1.1 Aucune huile, aucun maquillage ou aucun autre produit laissant un résidu ne seront tolérés sur l'espace de performance.

4.2 HTF se laisse le droit de considérer inappropriés les vêtements trop courts et/ou trop serrés surtout s'il y a surexposition de certaines parties du corps. Le costume doit être approprié à l'âge du danseur.

4.3 HTF n'est pas responsable pour toute perte ou dommage occasionné à tout accessoire ou costume.

4.4 Le temps limite pour préparer et enlever vos décors et accessoires est de 2 minutes à partir du moment où vous commencez à installer des accessoires et décors sur scène ou que la routine est terminée.

TEMPS D'APPEL

5.1 Tous les danseurs doivent être présents à l'événement 2 heures avant leur performance, à l'exception des premiers numéros de la journée qui doivent être présents au minimum 1 heure avant leur performance.

5.2 Les danseurs doivent se présenter (entrée à l'arrière-scène) 5 numéros avant leur performance.

5.3 Les danseurs doivent être prêts en arrière-scène dès la fin du numéro les précédant à l'horaire.

PERFORMANCE

6.1 Les éléments jugés comme offensifs, violents et/ou inadéquats ne seront pas tolérés. **Dans le doute, veuillez contacter HTF : info@hitthefloor.ca**

* **Éléments offensifs:** mouvement, costume et/ou concept jugés inappropriés pour le grand public.

6.2 Un danseur qui n'a pas été inscrit au dossier d'inscription ne peut pas compétitionner.

6.3 Si un incident affecte la performance d'un danseur, celui-ci aura la possibilité de reprendre la routine à partir du début, et ce, seulement si HTF l'accepte. Dans le cas d'un incident hors du contrôle du danseur, il n'y aura pas de déduction.

6.4 Les dimensions minimales de la scène sont de 44 pieds de largeur x 30 pieds de profondeur.

ÉLIGIBILITÉ

7.1 Si un professeur et/ou danseur professionnel est inscrit à la compétition, la routine doit être dans une des catégories suivantes :

- Pour les Solos/Duos et Trios, la routine doit être dans la catégorie « **Elite** ».
- Pour les Groupes et Productions, la routine doit être dans une des catégories suivantes :
 - **Competitive:** si 75% du groupe possède moins de 6 années d'entraînement.
 - **Elite:** si 75% du groupe possède 6 ans et plus d'entraînement.

7.2 Pour les **Solos**, un danseur ne peut pas performer plus qu'un numéro dans la même catégorie. Les **Duos et Trios** ne peuvent pas avoir une routine dans la même catégorie où il y a plus de 50% des danseurs qui font partie d'une autre routine de la même catégorie.



Les **Groupes et les Productions** ne peuvent pas avoir une routine dans la même catégorie où il y a plus de 85% des danseurs qui font partie d'une autre routine de la même catégorie.

7.3 Chaque numéro peut être présenté seulement une fois durant la même compétition.

7.4 Chaque danseur peut présenter un maximum de 3 solos, sauf sur autorisation de HTF.

ÉVALUATION COMPÉTITION

8.1 Juges

HTF assure que les juges sélectionnés :

- Reçoivent une formation de 3 heures par une personne certifiée par l'organisation;
- Sont âgés de 20 ans et plus et ont un minimum de 8 années d'expertise en danse;
- Sont attirés à chacune des divisions selon leur champ d'expertise en danse respectif;
- Ne sont pas informés des écoles de danse associées à chaque routine;
- Ne sont pas chorégraphes d'un numéro de la compétition;
- Ne reçoivent pas de rémunération récurrente d'une école de danse participante.

Deux panels de juges seront constitués, le premier panel sera composé de juges spécialisés dans la Division Urbaine et le deuxième panel sera composé de juges spécialisés dans la Division Technique.

DIVISION URBAINE

Style (1)

Danse Urbaine

DIVISION TECHNIQUE

Styles (7)

Ballet/Pointe // Jazz // Tap // Acro // Lyrique // Contemporain // Open

NOMBRE D'ACROBATIES PERMISES PAR STYLE

Veillez consulter la grille de classification pour obtenir la définition d'une acrobatie.

Ballet / Pointe | Aucune acrobatie

Jazz, Lyrique, Contemporain, Tap, Open | Maximum 3 acrobaties

Acro | Minimum 5 acrobaties

Urban | Nombre illimité d'acrobaties

*Dans une routine de Jazz, Lyrique, Contemporain ou Open, si une **4e acrobatie** est exécutée, une déduction de 3 points sera appliquée sur le pointage total. Pour **5 acrobaties et plus**, une mauvaise classification sera considérée. (voir 1.3)

*Dans une routine d'Acro, si **moins de 5 acrobaties** sont exécutées, une mauvaise classification sera considérée. (voir 1.3)

8.2 Critères d'évaluation compétition

Technique (45%) :

1. Musicalité
2. Synchronisme, «timing»
3. Exécution / contrôle
4. Difficulté d'exécution
5. Authenticité du style de danse

Performance (30%) :

1. «Showmanship» (intensité, confiance, présence, esprit d'équipe)
2. Divertissement



Chorégraphie (20%) :

1. Utilisation de la scène
2. Formations
3. Changement de niveau
4. Créativité (mouvement, musique, transitions)
5. Démarche artistique (écriture chorégraphique)

Apparence générale (5%) :

1. Originalité (costume, cheveux, maquillage, accessoires)

8.3 La décision des juges est finale. Vous recevrez une copie de chaque évaluation et les commentaires des juges dans le dossier de votre école. S'il y a égalité, la note technique la plus haute sera avantagée. Dans le cas où la note technique serait aussi égale, la note de performance la plus haute sera avantagée.

SHOWCASE

9.1 Sélection des Coups de Coeur

- Pour chaque bloc de compétition, il y aura un minimum de 4 Hit of the Day, choisis comme numéros s'étant démarqués de toutes les performances dans ce segment de la compétition.
- Le Hit of The Day choisi court la chance d'être ensuite sélectionné parmi les 8 numéros Coup de Coeur qui participeront au Showcase All-Stars.
- Le dévoilement des numéros Coup de Coeur se fera lors de la dernière remise de prix avant le Showcase. La sélection est faite en fonction de l'appréciation générale des juges et non selon les résultats obtenus lors des compétitions.
- Les Coups de Cœur sélectionnés pour participer au Showcase peuvent présenter un numéro différent que celui présenté durant la compétition. Dans ce cas, la nouvelle musique doit être fournie à HTF à la suite de l'annonce des numéros Coups de Cœur.
- Les Solos, Duos, Trios ainsi que tous les numéros dans le niveau « Novice » et « Pre-Competitive » ne sont pas éligibles au Showcase, mais peuvent tout de même être sélectionnés comme Hit of The Day.

9.2 Champions défendants

- Le champion défendant doit présenter un numéro contenant au moins 50% des mêmes danseurs l'année suivante pour défendre leur titre lors du Showcase. Ils doivent tout de même participer à la compétition et être évalués par les juges.
- Pour l'édition de Lévis seulement, les champions des éditions de Gatineau et de Toronto de la même tournée auront l'opportunité de faire partie du Showcase. Il y aura donc une participation des 8 coups de coeur + Champions défendant + Champions de Hit The Floor Gatineau et Toronto de la même tournée.
- Pour l'édition de Lévis seulement, les champions de Hit The Floor Gatineau et Toronto de la même tournée devront présenter le même numéro durant la compétition de Lévis, que celui présenté lors du Showcase dans lequel ils ont remporté la première place.

9.3 Critères d'évaluation Showcase

Tous les juges de la compétition vont réévaluer les routines coups de coeur selon les critères suivants. Les pourcentages alloués pour la Technique et la Performance ne sont pas les mêmes que durant la compétition.

Performance (40%) :

1. «Showmanship» (intensité, confiance, présence, esprit d'équipe)
2. Divertissement

Technique (35%) :

1. Musicalité
2. Synchronisme, «timing»
3. Exécution / contrôle
4. Difficulté d'exécution
5. Authenticité du style de danse

Chorégraphie (20%) :

1. Utilisation de la scène
2. Formations
3. Changement de niveau
4. Créativité (mouvement, musique, transitions)
5. Démarche artistique (écriture chorégraphique)

Apparence générale (5%) :

1. Originalité (costume, cheveux, maquillage, accessoires)

POLITIQUE DU PARTICIPANT

10.1 Tout participant, directeur d'école, danseur, chorégraphe ou spectateur doit avoir une conduite responsable et échanger en toute courtoisie lors des événements HTF. L'impolitesse, le manque de respect et de savoir-vivre, le manque de courtoisie, le harcèlement physique et psychologique ne seront en aucun cas tolérés. Toute personne ne respectant pas cette règle pourrait se voir évacuée du site.

10.2 Pour toute situation impliquant un parent ou un participant, HTF se réserve le droit de communiquer uniquement avec les responsables d'école.

PÉNALTÉS ET DÉDUCTIONS

11.1 Toutes décisions concernant les déductions et pénalités sont finales

11.1.1 Le directeur technique de la compétition s'occupe de coordonner les tâches des juges et est responsable des déductions.

11.2 Il n'y a pas de limite de points pouvant être déduits pour une même routine.

11.3 Tous les points sont déduits de la note totale, sur 100.



LISTE DES DÉDUCTIONS (SUR 100)

CLASSIFICATION

- Danseur qui n'a pas l'âge enregistré dans le dossier d'inscription / par occurrence 2

LIMITE DE TEMPS

- La musique et/ou performance excède de plus de 5 secondes la durée allouée 2

MUSIQUE

- Trame contenant des paroles inappropriées 3

ACCESSOIRES ET COSTUMES

- Utilisation d'accessoires laissant des résidus sur la scène après un nettoyage de base 2
- Costume considéré comme inapproprié 3
- Le temps pour préparer et enlever les accessoires et décors dépasse la limite de 2 minutes 2

ACROBATIES

- Routine qui présente 1 acrobatie de plus que permis dans le style présenté 3

TEMPS D'APPEL

- Danseurs qui ne sont pas prêts en arrière-scène dès la fin du numéro les précédant à l'horaire 3

PERFORMANCE

- Mouvements jugés comme offensifs, violents et/ou inadéquats 3
- Danseur non inscrit au dossier d'inscription ayant participé à la compétition / par occurrence 3
- Reprise d'une routine due à un incident dont le danseur ou l'école de danse serait responsable (sur approbation de l'organisation HTF) 3

SHOWCASE (LES DÉDUCTIONS SERONT SEULEMENT APPLICABLES LORS DU SHOWCASE)

- Les Champions défendant présentent un numéro contenant moins de 50% des mêmes danseurs que l'année précédente 2
- Les Champions de Hit The Floor Gatineau et Toronto de la même tournée présentent un numéro différent lors de la compétition de Lévis que celui présenté dans le Showcase gagné 2

Hit The Floor s'engage à offrir une évaluation juste et équitable.

HIT THE FLOOR 2020

